L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 20 JUIN 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une once d'avance $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription … [illegible]

ANNONCES. Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion … [illegible]

ABONNEMENS par l'année aux annonces … [illegible]

LES ANNONCES … [illegible]

AUCUNE ANNONCE ne sera publiée, à moins … [illegible]

STEAMER ENTRE NEW YORK ET LIVERPOOL.

LE STEAMSHIP GREAT WESTERN, Commandant James Hosken, Lieut. M. R. … [illegible]

RICHARD IRWIN, 98 Front street, New York.

CABOTAGE.

POUR ST. LOUIS … [illegible]

POUR ST. MARTINVILLE … WAVERLY … [illegible]

F. J. PAVY & Co.

POUR LOUISVILLE … [illegible]

WATSON & OGKAYNE … FOSDICK & BROTHER.

JOHN E. SHAW & Co. Agents, 24, Poydras.

DAVIES & GAINES.

W. H. AVERY, 48 Gravier.

POUR LA MOBILE. Paquebot régulier … [illegible]

J & R GEDDES, agent, 51, rue Commune.

JACQUES LAROSE, 71 Vieille Levée.

POUR NEW YORK … HOLLINS & WOODRUFF, 60, Camp.

POUR NEW YORK. Le navire CHARLES … J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.

S. & J. P. WHITNEY & Co.

J. W. STANTON & Co.

POUR NEW YORK. Le navire SEA LION … S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR NEW YORK. Le navire ARABELLA … [illegible]

POUR BOSTON. Le navire ASTRACAN … HARROD, DARLING & Co.

POUR BOSTON. Le navire ADAMS … [illegible]

POUR PHILADELPHIE. Le navire UNITED STATES … [illegible]

POUR BALTIMORE. Le navire TIPPECANOE … [illegible]

POUR BALTIMORE. La barque SALOMON … [illegible]

POUR NORFOLK … [illegible]

AVIS. MM. North & Brothers … [illegible]

FEET & NORTH, en liquidation.

ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE. Le beau paquebot français, le LOUIS XIV, capitaine Jose, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira du 5 au 10 … [illegible]

PASSAGE POUR LE HAVRE. Le beau navire MARY KINGSLAND, capitaine Weare, partira positivement le 25 juin et a de beaux aménagements pour la chambre … s'adresser à bord ou à L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE. Le navire de 1re classe BYRON, capt. Russell, ayant toute sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR BORDEAUX—Passage seulement—Le navire & 1. au voilier, TOSCAN, capitaine Lalepie, ayant tout son chargement engagé, et ayant de beaux aménagements pour vingt-cinq passagers, partira positivement du 25 au 30 juin. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à JORDY & BRASIER, 69, rue Royale, ou à JENKINS & TIGLER, 3, rue St. Charles.

POUR BORDEAUX—Le navire ELLEN BROOKS, capitaine Howes partira sous peu de jours. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la presse à coton d'Orléans, ou à S. & J. P. WHITNEY & co.

POUR MARSEILLES. Le navire supérieur HANNIBAL, capt. Parker, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR MARSEILLES. Le navire fin voilier OREGON, capt. Ogilden, ayant presque toute sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR BREME. Passage seulement. Le navire EVERHARD, capt. Hook, partira d'ici à huit jours. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à SCHMIDT & Co. 88 Bienville.

PASSAGE pour la Méditerranée. Le navire AUGUSTA, partira pour Marseille, et le brick GLOBE pour Gibraltar, d'ici à huit jours, et peuvent prendre quelques passagers. S'adresser à GEO. GREEN & BROTH. 82 Gravier.

POUR LONDRES—Le navire DESDEMONA, capt. Childs, partira sous peu. Pour fret de 200 boucauts tabac ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR LONDRES—Le navire ASIA, capitaine Sears, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. A. ASHBRIDGE, 97 Camp.

POUR LONDRES. Le navire NORMAN, capt. A. Kendick, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR LONDRES—Le navire TYRONE, capitaine Spear, partira sous peu. Pour fret de 100 boucauts tabac ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR LIVERPOOL. Le navire ESPINDOLA, capt. Barstow … [illegible]

POUR LIVERPOOL. Le navire SIR COLIN CAMPBELL … LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL. Le navire FRANCONIA … LEVI H. GALE, 93 Commune.

… SEVERN … WHITNEY & Co. … CLINTON … WHITNEY & Co. … WAKONA … L. H. GALE.

FRET pour BREME. La barque brémoise DIANA, capt. Bulner … SCHMIDT & Co., 88, Bienville.

A VENDRE. Le beau brick … ADA … BLANCHARD, KIMER & Co., 30, Bienville.

CABOTAGE.

POUR NORFOLK, City Point et Richmond. Le brick LUCY ANN, capt. Snow … BAILEY & BAXTER.

POUR NORFOLK, City Point et Richmond. Le brick … MAZEPPA, capt. S. B. Smith … BAILEY & BAXTER, 47, Commune.

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS & BOSTON.

LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & Cie.

Pour partir de la Nouvelle-Orléans toutes les 15 jours.

Navire Kentucky,	capitaine Rogers
Dime,	[illegible]
Tremont,	Wire
Barque Roxbury,	Bowen
Sultan,	Bartwell
Natchez,	Lindsay
Southerner,	Hewlett

Tous les navires ci-dessus sont de première classe … [illegible]

HARROD & DARLING, rue de la Commune.

PROCLAMATION

PAR ALEXANDER MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Attendu que les représentants de l'état de la Louisiane dans le Congrès des Etats-Unis, pour le vingt huitième congrès … [illegible]

Un représentant au vingt-huitième Congrès, pour être choisi dans le second district congressionnel, composé de la Municipalité No. deux de la Nouvelle-Orléans et de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississippi, et des paroisses de Jefferson, St. Charles, St. Jean Baptiste, St. Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Un représentant au vingt-huitième Congrès pour être choisi dans le troisième district congressionnel, composé des paroisses des Avoyelles, Catahoula, Carroll, Madison, Concordia, St. Tammany, Ste. Hélène, Livingston, Washington, Est Feliciana, Ouest Feliciana, Pointe Coupée, Est Bâton Rouge, Ouest Bâton Rouge et Iberville.

Et un représentant au vingt-huitième Congrès pour être choisi dans le quatrième district congressionnel, composé des paroisses Ste. Marie, St. Martin, Calcasieu, Lafayette, St. Landry, Rapides, Natchitoches, Caddo, Claiborne, Union, Ouachita et Caldwell.

… [illegible]

(Signé) A. MOUTON.

Par le Gouverneur, ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.

SANGSUES.

… RENAUD PETITJEAN … [illegible]

SANGSUES.

… J. F. SOUBIRAN.

En vente à la librairie de LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne … [illegible]

BOTTES, Souliers et Brodequins … ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

MARCHANDISES de coton … HARROD, DARLING & Co., 40, Commune.

PAR LE MARSHALL DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES E.-UNIS, district Oriental de la Louisiane. No. 292. A. Brasford, curateur de la vente des biens de la faillite de Pierre Joseph Tricou, en faillite.

En vertu d'un ordre de cour émané de l'honorable Cour de District des Etats-Unis pour le district susdit, je vendrai à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le mercredi 12 juillet prochain, à midi, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par ledit failli à ses créanciers, savoir:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Tremé, rue des Remparts, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, ayant 30 pieds 6 pouces de face à la rue des Remparts, sur 150 pieds de profondeur … [illegible] … capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Conditions.

L'acquéreur de la propriété prendra le stock et assumera le paiement d'un emprunt de $5,390 … [illegible]

II. Treize carrés ou îlets de terre situés dans le district disposé pour l'élargissement du faubourg Washington, conformément à deux différens plans dressés par Journot, député arpenteur de la troisième municipalité le 20 février 1837, et approuvé par Joseph Pilié, arpenteur en chef de ladite municipalité, le 7 janvier 1837, lesdits îlets sont bornés comme suit:

1o. L'îlet No. 6 compris entre les rues Delaronde, Bienvenu, Monroe et Hancock, contenant 21 lots numérotés de 1 à 21.

2o. L'îlet No. 16 compris entre les rues Grands Hommes, Craps, Monroe et Hancock, contenant 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement.

3o. L'îlet No. 17, compris entre les rues Craps, Amour, Monroe et Hancock, contenant 26 lots numérotés de 1 à 26, inclusivement.

4o. L'îlet No. 30, compris entre les rues Urquhart, Girod, Monroe et Gordon.

5o. L'îlet No. 31 compris entre les rues Urquhart, Girod, Gordon et Benton.

6o. L'îlet No. 48 compris entre les rues Solidelle, Joséphine, Benton et Adams.

7o. L'îlet No. 49 compris entre les rues Joséphine, Solidelle, Benton et Gordon.

8o. L'îlet No. 50 compris entre les rues Joséphine, Solidelle, Gordon et Monroe.

9o. L'îlet No. 51, compris entre les rues Joséphine, Solidelle, Hancock et Monroe.

10o. L'îlet No. 58, compris entre les rues Monroe, Gordon, Génie et Célestine.

11o. L'îlet No. 59, compris entre les rues Hancock, Monroe, Génie et Célestine.

12o. L'îlet No. 60, compris entre les rues Hancock, Monroe, Libéraux et Génie.

13o. L'îlet No. 61, compris entre les rues Monroe, Gordon, Libéraux et Génie.

III. Deux carrés ou îlets de terre situés dans le district disposé pour l'élargissement du faubourg Washington, au bas de cette ville, conformément à 4 plans originaux numérotés 1, 2, 3 et 4, dressé par Joseph Pilié … [illegible]

L'îlet No. 32, est compris entre les rues Solidelle, Prosper, Hancock et Tricou, et contient 16 lots numérotés de 1 à 16 inclusivement.

L'îlet No. 33, compris entre les rues Joséphine, Solidelle, Hancock et Tricou, et contient 16 lots numérotés de 1 à 16 inclusivement.

Conditions, comptant.

IV. Sept lots de terre situés dans le nouveau faubourg Washington, au bas de la ville, désignés par les Nos. 56, 57, 58, 34, 35, 36 et 37, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 1er septembre 1836 … [illegible]

… [illegible]

V. Cinq îlets de terre situés dans le même faubourg … [illegible]

VI. Quatre lots de terre situés au bas de la ville … [illegible]

VII. Quatre lots de terre situés dans le même faubourg, désignés par les Nos. 1, 2, 9 et 10 de l'îlet No. 1 … [illegible]

VIII. Quatre lots de terre situés dans le même faubourg, désignés par les Nos. 3, 4, 5 et 6 de l'îlet No. 1, compris entre les rues Levée, Jumonville, Monroe et Adams, sur un plan dressé par Journot, le 11 janvier 1837, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire. Lesdits lots ayant les dimensions suivantes.

1o. Le lot No. 3, mesurant 33 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue de la Levée et 157 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté de la rue Adams, 161 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur du côté de la rue Monroe et 33 pieds 6 pouces dans le fond.

2o. Le lot No. 4, mesurant 33 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue de la Levée et 161 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté de la rue Adams, 164 pieds de 10 pouces et 11 lignes sur le côté de la rue Monroe et 33 pieds 6 pouces dans le fond.

3o. Le lot No. 5 mesurant 35 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue de la Levée, 161 pieds 10 pouces et 11 lignes de profondeur sur le côté de la rue Adams, 168 pieds 7 pouces et 7 lignes sur le côté de la rue Monroe et 33 pieds 6 pouces dans le fond.

4o. Le lot No. 6 mesurant 33 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue de la Levée, 168 pieds 7 pouces et 7 lignes sur le côté de la rue Adams, 172 pieds 4 pouces et 3 lignes du côté de la rue Monroe et 33 pieds dans le fond.

IX. Sept lots de terre situés dans le même faubourg, et désignés sur le dit plan par les Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'îlet No. 2, compris entre les rues Levée, Hancock, Jumonville et Monroe. Les dits lots mesurant comme suit:

1o. Le lot No. 6 mesure 34 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de la Levée, sur 177 pieds et 5 lignes de profondeur sur le côté de la rue Monroe, 180 pieds 10 pouces et 8 lignes sur le côté de la rue Hancock, et 34 pieds 9 pouces et 2 lignes dans le fond.

2o. Le lot No. 7 mesure 34 pieds 11 pouces et 8 lignes de face à la rue de la Levée, 180 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur sur le côté de la rue Monroe, 184 pieds 11 lignes sur le côté de la rue Hancock et 34 pieds 9 pouces et 2 lignes dans le fond.

3o. Le lot No. 8 mesure 34 pieds 11 pouces et 8 lignes de face à la rue de la Levée, 184 pieds 11 lignes sur le côté de la rue Monroe, et 189 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté de la rue Hancock, et 34 pieds 9 pouces et 2 lignes dans le fond.

4o. Le lot No. 9 forme l'encoignure des rues Levée et Hancock et mesure 35 pieds 7 lignes de face à la première rue, 189 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté de la rue Monroe, 192 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur et de face à la rue Hancock et 34 pieds 10 pouces et une ligne dans le fond.

5o. Les lots Nos. 10 et 11 sont contigus et mesurent chacun, 30 pieds de face à la rue Hancock, 156 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No. 11 forme l'encoignure des rues Jumonville et Hancock.

6o. Le lot No. 12 forme l'encoignure des rues Monroe et Jumonville et mesure 30 pieds de face à la rue Monroe et 156 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Jumonville.

X. Deux lots de terre situés dans le même faubourg et désignés sur le même plan par les Nos. 1 et 2, de l'îlet No. 3, compris entre les rues Jumonville, Bienvenu, Hancock et Monroe, étant contigus et mesurant chacun 30 pieds 5 pouces et une ligne de face à la rue Monroe, sur 111 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No. 1, formant l'encoignure de la rue Jumonville.

XI. Cinq lots de terre situés dans le même faubourg, district des architectes, désignés par les Nos. 13, 14, 15, 16 et 17, de l'îlet No. 20, sur un plan dressé par Depouilly, arpenteur, le 20 septembre 1836, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, et ayant les dimensions suivantes: Les lots Nos. 14, 15 et 16, chacun 27 pieds 9 pouces et les lots Nos. 13 et 17, ayant chacun 27 pieds 3 pouces de face à l'avenue Lafayette, entre les rues Girod et St. Jean Baptiste, et mesurant de profondeur 130 pieds 3 pouces 6,8.

XII. Une portion de terre située dans le faubourg Washington, dans l'îlet compris entre les rues St. Avide, St. Jean Baptiste, Mathilde et la propriété des magasins à tabac, désignée par le No. 13, sur le plan dressé par N. Rillieux & Co. le 8 novembre 1836, et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire. La dite portion de terre est composée des lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et la moitié du lot No. 6, du dit îlet, et mesure 170 pieds 1 pouce et une ligne de face à la rue Mathilde, de l'encoignure de la rue St. Jean Baptiste à la propriété appartenant ou ayant appartenu à Frauen Knicht, en s'étendant en profondeur entre lignes parallèles, sur 119 pieds à la propriété des magasins à tabac.

XIII. Deux îlets de terre dans le même faubourg, district de Pandelly, désignés par les Nos. 12 et 43, sur un plan par Journot, député arpenteur de la 3e municipalité … [illegible]

XIV. Dix lots de terre situés dans le même faubourg, derrière la presse à coton désignés sur le plan dressé par Jos. Pilié, le 17 avril 1833 … sous les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'îlet No. 9.

Les Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, mesurant chacun 21 pieds de face à la promenade des Bons Enfans, entre les rues St. Ferdinand et la Presse à coton, sur 101 pieds de profondeur; les Nos. 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 21 pieds de face à la rue de la Presse à coton, entre les rues des Bons Enfans et Moralès, sur 104 pieds de profondeur. Le tout mesure anglaise, ensemble l'usage d'une allée dans le fond commune à tous les lots dudit îlet, conformément aux conditions établies sur le dit plan.

XV. Un îlet de terre situé dans le même faubourg, district de la course Pandelly, désigné par le No. 52 sur un plan déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, et borné par les rues Hancock, Industrie, Tricou et l'Avenue Florida.

XVI. Un îlet de terre dans le même faubourg, désigné par le No. 21 sur le plan No. 2, dressé par J. Pilié, en date du 1er septembre 1836 et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire. Ledit îlet est borné par les rues Moralès, Urquhart, Tricou et Hancock, et contient 16 lots numérotés de un à seize inclusivement.

XVII. Un lot de terre dans le même faubourg, district Daunoy, désigné sur le plan dressé par J. Pilié, député arpenteur, en date du 17 mai 1832, et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, sous le No. 5 de l'îlet No. 14, mesurant 29 pieds 5 pouces de face à la rue Moralès, sur 171 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

XVIII. Un lot de terre dans les mêmes faubourg et district, désigné par le plan ci-dessus mentionné par le No. 1 de l'îlet No. 20, mesurant 31 pieds de face à la rue Canet et 117 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Urquhart.

XIX. Un morceau de terre dans les mêmes faubourg et district, formant partie de l'îlet No. 22, sur le plan ci-dessus mentionné, mesurant 22 pieds … [illegible]

XX. Quatre lots de terre situés dans les mêmes faubourg et district, désignés sur le plan dressé par J. Barbot, et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, sous les Nos. 1, 2, 3 et 4, de l'îlet No. 52, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Canet entre les rues Génie et Libéraux et 117 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

XXI. Huit lots de terre situés dans les mêmes faubourg et district désignés sur le plan ci-dessus mentionné par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, et aussi par les Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 51, ledit îlet étant composé de deux séries de numéros.

Les lots Nos. 1, 2 et 3 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Libéraux entre les rues Canet et Louisa sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos. 4 et 5 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Louisa sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No. 4 formant l'encoignure de la rue Libéraux.

… [illegible]

XXIV.—La moitié indivise de six lots de terre situés derrière la ville, dans l'îlet compris entre les rues Chemin du Bayou, la continuation de la rue de l'Esplanade, et les rues Romain et D'Bigny … [illegible]

XXV.—Trois lots de terre situés dans le nouveau faubourg Marigny près de la ville … [illegible]

XXVI.—Tous les droits, titres et intérêts dudit failli dans et à trois morceaux de terre formant la double concession d'un morceau de terre de trois arpents et neuf toises de face sur la rive gauche du Mississippi, dans la paroisse d'Orléans … [illegible]

XXVII. Un lot de terre situé dans la paroisse St. Bernard, désigné par le No. 31 de la section No. 22, Township No. 12, de la rangée, No. 12 Est, contenant 75 acres, conformément à un plan par B. Buisson, déposé en l'étude de F. Drima, notaire, en date du 6 mai 1839.

CONDITIONS:

Un cinquième comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets de l'acheteur, endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les propriétés.

XXVIII.—Esclaves, savoir:

1o. Rosalie, négresse âgée de 40 ans environ, maladive et sujette à des rhumatismes.

2o. Saby, négresse âgée de 30 ans environ, domestique de maison.

3o. Charlotte, négresse âgée de 36 ans, blanchisseuse,—et ses deux enfans, Charles d'environ 3 ans et Célestine d'environ 10 mois.

4o. Rachel, négresse âgée d'environ 22 ans, sujette aux maux de gorge,—et son enfant Emile, jeune âgé d'environ 4 ans, sujet à l'épilepsie.

5o. Hélène, négresse d'environ 19 ans, maladive, —et son enfant Adèle, d'environ 5 ans.

6o. Henry, mulâtre d'environ 18 ans, domestique de maison, adonné à la boisson.

7o. Françoise, négresse d'environ 45 ans, cuisinière et domestique de maison.

CONDITIONS:

Un tiers comptant et la balance à 4 et 8 mois de crédit, en billets des acheteurs, endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les esclaves.

XXIX.—ACTIONS.

1o. 25 actions de la compagnie du chemin de fer du Golfe du Mexique.

2o. 10 actions de la compagnie des architectes du 3me. district.

Conditions: Comptant.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Lucien Hermann, not. pub.

A. SIDNEY ROBERTSON, Marshal des Etats-Unis.

20 juin—3—en 30j

Traites.

TRAITES sur … S. & J. P. WHITNEY & Co. … L. H. GALE, 93 Commune … [illegible]

[illegible]

Nouvelle-Orleans:

MARDI MATIN, 20 JUIN 1843.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS

HENRY CLAY.

POUR LE CONGRES,

PREMIER DISTRICT.

GEO. K. ROGERS.

SECOND DISTRICT.

EDW. D. WHITE.

REPRESENTANT A LA LEGISLATURE DE L'ETAT.

FELIX LABATUT.

S'il nous fallait quelques nouvelles preuves pour démontrer l'hostilité universelle du parti locofoco contre le droit sur le sucre, nous pourrions pour convaincre les incrédules, citer le témoignage de l'Expositor d'Amos Kendall. Ce journal, dans un article … porte le titre imposant de "Dissection du Tarif," aborde d'abord quelques unes des dispositions qui lui paraissent blâmables dans cet acte … [illegible]

"Sucre brut de la Havane—droit $1 1/2 cents par livre."

[illegible]

On lit dans l'Intelligencer de Concordia:

"Le courrier de la malle nous informe que la crue de la Rivière-Rouge avait cessé lundi dernier. L'Ouachita monte un peu et le Tensas baisse. Le Mississipi baisse vers le Milliken's Bend, mais le Red bow annonce que l'Ohio a crû de plusieurs pieds. La Rouge … a monté de trois pouces dans les dernières 72 heures, c'est à dire de mardi à jeudi."

UNE CREVASSE.—L'Intelligencer de Concordia, du 17, annonce que la levée s'est rompue en face de St. Joseph, chef-lieu de la nouvelle paroisse de Tensas, et que l'eau remplit rapidement les marais avoisinans. Il espère qu'aucun grave désastre n'aura lieu. Nous devons à une correspondance particulière quelques détails qui ne justifient pas entièrement les prévisions de l'Intelligencer:

Rodney, 17 juin 1843.

[illegible]

… [illegible]

VARIETES.

UN DIVORCE EN HONGRIE.

Un journal allemand publie des détails assez romanesques d'un procès en divorce qui vient d'être jugé par l'une des juridictions spéciales de Bude. Nous en reproduisons sous sa garantie.

"Le Tribunal des Douze, assemblé dans les premiers jours de ce mois dans la cité de Bude (Hongrie) a eu à s'occuper d'un procès en rupture de mariage. Le comte Barbay, seigneur des sept vallées de Dravinesny, est un noble hongrois de la vieille roche, à l'esprit belliqueux … [illegible]

… [illegible]

CANDIDATS.

CANDIDAT

Pour Sénateur de la Paroisse Jefferson

F. FAUSTIN FORTIER.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

[illegible]

ARRIVES.

[illegible]

DERNIERES DATES.

[illegible]

AVIS DE CREANCIERS.

[illegible]

SALSEPAREILLE DE SANDS.

[illegible]

GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.